

A l'attention de M. Philippe HANEN commissaire enquêteur,

Au vue de l'impact environnemental, nous ne savons pas si la SDDEA (Syndicat Départemental Distribution Eau et Assainissement) est bien concerté pour ce projet.

En effet, cette exploitation se situe à l'aplomb de la zone de pompage de l'eau potable utilisée par la population de l'ensemble des communes environnantes incluant également la commune de Brienne le Château. Cette ressource est inestimable et à ce niveau de fragilité, toute pollution serait irrémédiable.

Quelles que soient les conditions et les engagements prévus afin de préserver l'environnement, aucune certitude n'est possible.

Les sociétés exploitantes de carrières sur le secteur de la commune de Rosnay-L'Hôpital ne sont pas forcément rigoureuses, transparentes. En effet, nous avons un contrat d'exploitation non respecté par une de ces sociétés.

Nous ne pouvons avoir confiance envers les contrats et les engagements de la part de ces sociétés, de plus réunies.

Cordialement,